

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024

Affichage : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

COMMUNE : COMMUNE DE LEVIE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21200142400010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LEVIE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget

C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	4
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	59
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	61
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	64
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	67

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	69
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	70
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	74
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	75
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	76

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	78
02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	79
Accusé certifié exécutoire	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
Réception par le préfet 06/03/2024	
B3 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
Affichage : 27/02/2024	
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
Pour l'autorité compétente par délégation	
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	80
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	83

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES
I
A

Pour l'autorité compétente par délégation

Informations statistiques**Valeurs**

Population totale

687

Informations fiscales (N-2)**Collectivité**

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

905 276,00

Informations financières – ratios**Valeurs**

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 404,59
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 301,60
3	Dépenses d'équipement brut / population	3 495,27
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 300,82
5	DGF / population	479,65
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	28,89 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	107,40 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	151,86 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	56,52 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-4,47 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

I

C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 043 284,43	2 590 376,69	1 576 914,50	A1 2 124 006,76
Investissement	1 048 043,41	1 056 853,22 (3)	578 150,73	A2 586 960,54
Fonctionnement	995 241,02	1 533 523,47 (4)	998 763,77	A3 1 537 046,22

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses	Recettes			
TOTAL des RAR	I + II 1 075 340,14	III + IV 375 538,04		B1	-699 802,10
Investissement	I 1 075 340,14	III 375 538,04		B2	-699 802,10
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 424 204,66
Investissement	A2 + B2	-112 841,56
Fonctionnement	A3 + B3	1 537 046,22

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424-20240227-2024-011_Delib-1E	I - INFORMATIONS GENERALES	I
Accusé certifié exécutoire		EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. Part. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)	1 075 340,14
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
17042	Opération d'équipement n° 17042		147 400,00
18051	Opération d'équipement n° 18051		0,96
18052	Opération d'équipement n° 18052		36 673,60
18057	Opération d'équipement n° 18057		9 566,00
19062	Opération d'équipement n° 19062		17 880,00
19063	Opération d'équipement n° 19063		29 023,21
19064	Opération d'équipement n° 19064		18 200,00
21012	Opération d'équipement n° 21012		5 428,49
21014	Opération d'équipement n° 21014		84 000,97
21020	Opération d'équipement n° 21020		909,91
22025	Opération d'équipement n° 22025		247 292,00
23029	Opération d'équipement n° 23029		10 080,00
23035	Opération d'équipement n° 23035		15 000,00
23036	Opération d'équipement n° 23036		30 000,00
23037	Opération d'équipement n° 23037		30 000,00
23038	Opération d'équipement n° 23038		2 760,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		391 125,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424-20240227-2024-011_Delib-11	INFORMATIONS GENERALES	I
Accusé certifié exécutoire	EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. Part. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	375 538,04
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		375 538,04
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 782 866,73	1 895 708,29
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 075 340,14	375 538,04
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 586 960,54
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 858 206,87	2 858 206,87
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 007 708,66	1 583 504,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 424 204,66
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 007 708,66	3 007 708,66
TOTAL DU BUDGET (4)		5 865 915,53	5 865 915,53

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424-20240227-2024-11-1	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Accusé certifié exécutoire		EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'autorité compétente par délégation		Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
Chap.	Libellé					
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	200 442,37	146 811,97	160 433,63	160 433,63	307 245,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	391 125,00	391 125,00	0,00	0,00	391 125,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 272 549,80	537 403,17	544 696,83	544 696,83	1 082 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	417 108,24	0,00	1 015 399,68	1 015 399,68	1 015 399,68
Total des dépenses d'équipement		2 281 225,41	1 075 340,14	1 720 530,14	1 720 530,14	2 795 870,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 845,14	0,00	46 336,59	46 336,59	46 336,59
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		45 845,14	0,00	62 336,59	62 336,59	62 336,59
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	368 544,58	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 695 615,13	1 075 340,14	1 782 866,73	1 782 866,73	2 858 206,87

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 695 615,13	1 075 340,14	1 782 866,73	1 782 866,73	2 858 206,87
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 858 206,87
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE

Accusé certifié exécutoire	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Réception par le préfet	EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1
Affichage : 27/02/2024		

Pour l'autorité compétente par délégation

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	257 698,64	375 538,04	62 670,90	62 670,90	438 208,94
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		257 698,64	375 538,04	62 670,90	62 670,90	438 208,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	72 091,25	0,00	83 209,93	83 209,93	83 209,93
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	112 841,56	112 841,56	112 841,56
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		72 091,25	0,00	196 051,49	196 051,49	196 051,49
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	253 041,87	0,00	283 636,39	283 636,39	283 636,39
Total des recettes réelles d'investissement		582 831,76	375 538,04	542 358,78	542 358,78	917 896,82

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 534 632,64		1 353 349,51	1 353 349,51	1 353 349,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 534 632,64		1 353 349,51	1 353 349,51	1 353 349,51

TOTAL	2 117 464,40	375 538,04	1 895 708,29	1 895 708,29	2 271 246,33
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	586 960,54
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 858 206,87
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 353 349,51
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
réglementaires applicables.

02A-2120-0142-2024027-2024-01-D-002

(2) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042

Accusé de réception - Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Réception par le préfet : 06/03/2024

Affichage : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424-20240227-2024-0	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Accusé certifié exécutoire		EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	284 200,00	0,00	290 450,00	290 450,00	290 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	409 000,00	0,00	478 000,00	478 000,00	478 000,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	313 638,23	0,00	847 347,70	847 347,70	847 347,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 036 838,23	0,00	1 645 797,70	1 645 797,70	1 645 797,70
66	Charges financières	9 052,90	0,00	8 561,45	8 561,45	8 561,45
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 045 891,13	0,00	1 654 359,15	1 654 359,15	1 654 359,15

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 534 632,64		1 353 349,51	1 353 349,51	1 353 349,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 534 632,64		1 353 349,51	1 353 349,51	1 353 349,51

TOTAL	2 580 523,77	0,00	3 007 708,66	3 007 708,66	3 007 708,66
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 007 708,66
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE

Accusé certifié exécutoire	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Réception par le préfet : 06/03/2024 Affichage : 27/02/2024	EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

Pour l'autorité compétente par délégation

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	15 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	156 734,00	0,00	166 734,00	166 734,00	166 734,00
731	Fiscalité locale	576 840,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
74	Dotations et participations (3)	785 686,00	0,00	756 270,00	756 270,00	756 270,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 581 760,00	0,00	1 583 504,00	1 583 504,00	1 583 504,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 581 760,00	0,00	1 583 504,00	1 583 504,00	1 583 504,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 581 760,00	0,00	1 583 504,00	1 583 504,00	1 583 504,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 424 204,66
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 007 708,66
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 353 349,51	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424-20240227-20240411	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Accusé certifié exécutoire		BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

Pour l'autorité compétente		INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10		Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13		Subventions d'investissement (3)	16 000,00	0,00	16 000,00
15		Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16		Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	46 336,59	0,00	46 336,59
18		Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
		Total des opérations d'équipement	2 404 745,28		2 404 745,28
20		Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204		Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	391 125,00	0,00	391 125,00
21		Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22		Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23		Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018		RSA	0,00	0,00	0,00
26		Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27		Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28		Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29		Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39		Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...		Stocks et en-cours		0,00	0,00
198		Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45		Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481		Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49		Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59		Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total			2 858 206,87	0,00	2 858 206,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 858 206,87
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	290 450,00		290 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	478 000,00		478 000,00
014	Atténuations de produits	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	847 347,70	0,00	847 347,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	8 561,45	0,00	8 561,45
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 353 349,51	1 353 349,51
Dépenses de fonctionnement – Total		1 654 359,15	1 353 349,51	3 007 708,66

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 007 708,66
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

02A-212001424-20240227-2024-011-DALB-DE

(7) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

Accusé de réception

(8) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Réception par le préfet - 06/03/2024

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Affichage : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424-20240227-2024-0	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Accusé certifié exécutoire		BALANCE GENERALE - RECETTES	D2

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	83 209,93	0,00	83 209,93
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	438 208,94	0,00	438 208,94
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	283 636,39	0,00	283 636,39
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 353 349,51	1 353 349,51
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		805 055,26	1 353 349,51	2 158 404,77
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			586 960,54	
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			112 841,56	
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 858 206,87	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 500,00		2 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	13 000,00		13 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	166 734,00		166 734,00
731	Fiscalité locale	600 000,00		600 000,00
74	Dotations et participations (8)	756 270,00		756 270,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	45 000,00	0,00	45 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 583 504,00	0,00	1 583 504,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 424 204,66	
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 007 708,66	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Accusé de réception des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

Réception par le préfet : 06/03/2024

(4) Ces chapitres sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Affichage : 27/02/2024

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Pour l'autorité compétente par délégation

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 695 615,13	1 075 340,14	0,00	1 782 866,73	1 782 866,73	0,00	1 782 866,73	2 858 206,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	391 125,00	391 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391 125,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	1 890 100,41	684 215,14	0,00	1 720 530,14	1 720 530,14	0,00	1 720 530,14	2 404 745,28
Total des dépenses d'équipement		2 281 225,41	1 075 340,14	0,00	1 720 530,14	1 720 530,14	0,00	1 720 530,14	2 795 870,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	45 845,14	0,00		46 336,59	46 336,59		46 336,59	46 336,59
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		45 845,14	0,00	0,00	62 336,59	62 336,59	0,00	62 336,59	62 336,59
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	368 544,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 695 615,13	1 075 340,14	0,00	1 782 866,73	1 782 866,73	0,00	1 782 866,73	2 858 206,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 858 206,87
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE

Accusé de réception exécutoire

Réception par le Maire

Affiché le 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

(3) Voir l'état IV-A2 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 117 464,40	375 538,04	1 782 866,73	1 782 866,73	2 158 404,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	257 698,64	375 538,04	62 670,90	62 670,90	438 208,94
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		257 698,64	375 538,04	62 670,90	62 670,90	438 208,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	72 091,25	0,00	83 209,93	83 209,93	83 209,93
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		72 091,25	0,00	83 209,93	83 209,93	83 209,93
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	253 041,87	0,00	283 636,39	283 636,39	283 636,39
Total des recettes réelles		582 831,76	375 538,04	429 517,22	429 517,22	805 055,26
021	Virement de la section de fonctionnement	1 534 632,64		1 353 349,51	1 353 349,51	1 353 349,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 534 632,64		1 353 349,51	1 353 349,51	1 353 349,51

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 586 960,54

Affectation au compte 1068 (8) 112 841,56

Total des recettes d'investissement cumulées 2 858 206,87

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE LEVIE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le Préfet 03/03/2024

Affiché le 27/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

(2) Voir l'état de BP pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*BI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 20, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Pour l'autorité compétente par délégation

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 695 615,13	1 075 340,14	0,00	1 782 866,73	1 782 866,73	0,00	1 782 866,73	2 858 206,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	391 125,00	391 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391 125,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	91 220,00	91 220,00		0,00	0,00	0,00	0,00	91 220,00
2041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	199 905,00	199 905,00		0,00	0,00	0,00	0,00	199 905,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	100 000,00	100 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 890 100,41	684 215,14	0,00	1 720 530,14	1 720 530,14	0,00	1 720 530,14	2 404 745,28
Total des dépenses d'équipement		2 281 225,41	1 075 340,14	0,00	1 720 530,14	1 720 530,14	0,00	1 720 530,14	2 795 870,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	45 845,14	0,00		46 336,59	46 336,59		46 336,59	46 336,59
1641	Emprunts en euros	45 845,14	0,00		46 336,59	46 336,59		46 336,59	46 336,59
1681	Autres emprunts	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

COMMUNE DE LEVIE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A_242001424_20240227_2024_011_Delib-DE

Accusé certifié Chap. / Act. (4)

Réception par le préfet : 06/03/2024

Affichage : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières		45 845,14	0,00	0,00	62 336,59	62 336,59	0,00	62 336,59	62 336,59
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	368 544,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458120190	Opération sous mandat n°201901	368 544,58	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 695 615,13	1 075 340,14	0,00	1 782 866,73	1 782 866,73	0,00	1 782 866,73	2 858 206,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424-20240227-2024-011_Delib-DE	III – VOTE DU BUDGET	III
Accusé de réception		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

Pour l'autorité compétente		Titre de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
Opération									
17033		RESEAU DE CHALEUR CHAUDIERE BOIS		18 857,14	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
17042		TVX ISOLATION ECOLE PRIMAIRE		23 990,92	147 400,00	-97 400,00	-97 400,00	0,00	-97 400,00
18051		REALISATION RESEAU EAUX PLUVIALE		1 083 316,27	0,96	-0,96	-0,96	0,00	-0,96
18052		AMO RESEAU CHALEUR ET ISOLATION		24 197,38	36 673,60	17 880,00	17 880,00	0,00	17 880,00
18057		RECONSTRUCTION LOCAL TECHNIQUE		12 087,60	9 566,00	10 434,00	10 434,00	0,00	10 434,00
19062		ASS JURIDIQUE RESEAU CHALEUR		4 320,00	17 880,00	-17 880,00	-17 880,00	0,00	-17 880,00
19063		AMENAG EQUIP SALLE DELIBERATION		98 283,21	29 023,21	5 976,79	5 976,79	0,00	5 976,79
19064		LOT COMMUNAL AVANT PROJET ET PC		1 800,00	18 200,00	6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00
21012		REAMENAG SALLE COMMUNALE TIROLO		130 396,23	5 428,49	71,51	71,51	0,00	71,51
21014		TRAVAUX AMENAGEMENT PARKING		162 868,48	84 000,97	-84 000,97	-84 000,97	0,00	-84 000,97
21015		ACQUISITION PARKING		198 297,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
210151		PARKING TRANCHE 2		0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
21016		PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21018		REFECT TOITURE MAISON DE SANTE		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
21020		REST NUMER ACTES REGIST ETAT CIV		37 260,13	909,91	4 090,09	4 090,09	0,00	4 090,09
22025		VERGER EXPERIMENTAL		0,00	247 292,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23026		MISE AUX NORMES CRECHE		0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
23027		ADRESSAGE COMMUNE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23028		REAMENAGEMENT RTE COM TIR CARP		4 872,55	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
23029		REAMENAGEMENT RTE COM NAVAGGIA		1 920,00	10 080,00	154 920,00	154 920,00	0,00	154 920,00
23030		REAMENAGEMENT VOIRIE SORBA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23031		RENOVATION ECLAIRAGE TENNIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23032		AMENAGEMENT ESPACE JACQUET		0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
23033		TVX AMENA INST ACHATS DIV 2023		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23034		DIVERS POUR SOLDE 2023		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23035		RENOVATION APPARTEMENTS COMMUNAU		0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
23036		PARC AUTOMOBILE		0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23037		RENOVATION TENNIS		0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23038		REAMENAGEMENT HYDRAULIQUE FENAJO		3 240,00	2 760,00	159 240,00	159 240,00	0,00	159 240,00
24039		TVX ACHATS DIVERS 2024		0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00
24040		DIVERS POUR SOLDE 2024		0,00	0,00	1 015 399,68	1 015 399,68	0,00	1 015 399,68
TOTAL				1 710 295,96	684 215,14	1 720 530,14	1 720 530,14	0,00	1 720 530,14

COMMUNE DE LEVIE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212081424-20240227-2024-011-DELEGE
(*) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-21	2001424-20240227-2024-011_Delib-DE	III – VOTE DU BUDGET	III
Accusé certifié exact		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

Pour l'opération, consultez le site d'information.
Ce document ne contient pas d'info

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424-20240227-2024-011_Delib-DE	III – VOTE DU BUDGET	III
Accusé certifié		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17033
LIBELLE : RESEAU DE CHALEUR CHAUDIERE BOIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Pour l'autorité compétente par délégation

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 977,14	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 977,14	0,00	20 000,00	20 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	6 977,14	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-20 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	20041424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17042
LIBELLE : TVX ISOLATION ECOLE PRIMAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		12 547,37	a 147 400,00	-97 400,00	b -97 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 155,37	20 400,00	29 600,00	29 600,00
203	Frais d'études, recherche, développement	5 155,37	20 400,00	29 600,00	29 600,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 392,00	127 000,00	-127 000,00	-127 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	127 000,00	-127 000,00	-127 000,00
2181	Install. générales, agencements	7 392,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-50 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	20041424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18051
LIBELLE : REALISATION RESEAU EAUX PLUVIALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Pour l'autorité compétente par délégation

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 046 190,35	a 0,96	-0,96	b -0,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 455,40	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	23 455,40	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 022 734,95	0,96	-0,96	-0,96
21532	Réseaux d'assainissement	1 008 181,88	0,96	-0,96	-0,96
21538	Autres réseaux	14 553,07	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		464 159,28	c 89 953,64	33 649,15	d 33 649,15
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	464 159,28	89 953,64	33 649,15	33 649,15
1322	Subv. non transf. Régions	464 159,28	89 953,64	33 649,15	33 649,15
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	123 602,79
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18052
LIBELLE : AMO RESEAU CHALEUR ET ISOLATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Pour l'autorité compétente par délégation

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		6 350,40	a	36 673,60	b	17 880,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 350,40	36 673,60	17 880,00		17 880,00
203	Frais d'études, recherche, développement	6 350,40	36 673,60	17 880,00		17 880,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		16 000,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	16 000,00	0,00	0,00		0,00
1322	Subv. non transf. Régions	16 000,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-54 553,60
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18057
LIBELLE : RECONSTRUCTION LOCAL TECHNIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Pour l'autorité compétente par délégation

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		6 027,60	a	9 566,00	b	10 434,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 027,60	9 566,00	10 434,00	10 434,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	6 027,60	9 566,00	10 434,00	10 434,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-20 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19062
LIBELLE : ASS JURIDIQUE RESEAU CHALEUR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 17 880,00	-17 880,00	b -17 880,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	17 880,00	-17 880,00	-17 880,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	17 880,00	-17 880,00	-17 880,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	20041424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19063
LIBELLE : AMENAG EQUIP SALLE DELIBERATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Pour l'autorité compétente par délégation

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		92 808,21	a 29 023,21	5 976,79	b 5 976,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	8 000,00	-8 000,00	-8 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	8 000,00	-8 000,00	-8 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	92 808,21	21 023,21	13 976,79	13 976,79
2135	Installations générales, agencements	92 808,21	6 023,21	8 976,79	8 976,79
2178	Autres immo. corporelles (mise à dispo)	0,00	15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		62 670,20	c 0,00	24 529,80	d 24 529,80
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	62 670,20	0,00	24 529,80	24 529,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	28 160,00	0,00	7 040,00	7 040,00
1322	Subv. non transf. Régions	34 510,20	0,00	17 489,80	17 489,80
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 470,20
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2004424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19064
LIBELLE : LOT COMMUNAL AVANT PROJET ET PC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 800,00	a 18 200,00	6 800,00	b 6 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 800,00	18 200,00	6 800,00	6 800,00
203	Frais d'études, recherche, développement	1 800,00	18 200,00	6 800,00	6 800,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		82 500,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	82 500,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	82 500,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-25 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21012
LIBELLE : REAMENAG SALLE COMMUNALE TIROLO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		129 136,23	a 5 428,49	71,51	b 71,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 154,19	5 428,49	-4 928,49	-4 928,49
203	Frais d'études, recherche, développement	14 154,19	5 428,49	-4 928,49	-4 928,49
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	114 982,04	0,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales, agencements	114 982,04	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 500,00
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21014
LIBELLE : TRAVAUX AMENAGEMENT PARKING
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		162 868,48	a 84 000,97	-84 000,97	b -84 000,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 564,67	1 721,97	-1 721,97	-1 721,97
203	Frais d'études, recherche, développement	19 564,67	1 721,97	-1 721,97	-1 721,97
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	143 303,81	82 279,00	-82 279,00	-82 279,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	143 303,81	82 279,00	-82 279,00	-82 279,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		93 638,42	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	79 988,30	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	39 988,30	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	40 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 650,12	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	13 650,12	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21015
LIBELLE : ACQUISITION PARKING
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		198 297,50	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	198 297,50	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	198 297,50	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 76 589,40	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	76 589,40	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	76 589,40	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	76 589,40
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 210151
LIBELLE : PARKING TRANCHE 2
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	70 000,00	b
			0,00		70 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-70 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2004424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21016
LIBELLE : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21018
LIBELLE : REFECT TOITURE MAISON DE SANTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	60 000,00	b
			0,00		60 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	41 250,00	d
			41 250,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	41 250,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	41 250,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-18 750,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2004424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21020
LIBELLE : REST NUMER ACTES REGIST ETAT CIV
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		37 260,13	a 909,91	4 090,09	b 4 090,09
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 260,13	909,91	4 090,09	4 090,09
2051	Concessions, droits similaires	37 260,13	909,91	4 090,09	4 090,09
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		13 674,30	c 0,00	4 491,95	d 4 491,95
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	13 674,30	0,00	4 491,95	4 491,95
1318	Autres subventions d'équipement transf.	13 674,30	0,00	4 491,95	4 491,95
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-508,05
--------------------------------------	----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22025
LIBELLE : VERGER EXPERIMENTAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 247 292,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	15 192,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	15 192,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	232 100,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	232 100,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 167 745,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	167 745,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	167 745,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-79 547,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2004124 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23026
LIBELLE : MISE AUX NORMES CRECHE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	30 000,00	b
			0,00	2 000,00	2 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23027
LIBELLE : ADRESSAGE COMMUNE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23028
LIBELLE : REAMENAGEMENT RTE COM TIR CARP
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 872,55	a	110 000,00	b
			0,00		110 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 872,55	0,00	10 000,00	10 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	4 872,55	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-110 000,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2004124 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23029
LIBELLE : REAMENAGEMENT RTE COM NAVAGGIA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 920,00	a	154 920,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 920,00	10 080,00	27 920,00	27 920,00
203	Frais d'études, recherche, développement	1 920,00	10 080,00	27 920,00	27 920,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	127 000,00	127 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	127 000,00	127 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-165 000,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2004424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23030
LIBELLE : REAMENAGEMENT VOIRIE SORBA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23031
LIBELLE : RENOVATION ECLAIRAGE TENNIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	20041424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23032
LIBELLE : AMENAGEMENT ESPACE JACQUET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Pour l'autorité compétente par délégation

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	70 000,00	b
			0,00		70 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-70 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2004424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23033
LIBELLE : TVX AMENA INST ACHATS DIV 2023
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2004424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23034
LIBELLE : DIVERS POUR SOLDE 2023
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	20041424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23035
LIBELLE : RENOVATION APPARTEMENTS COMMUNAU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 15 000,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2004424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23036
LIBELLE : PARC AUTOMOBILE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 30 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	30 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	20041424 20240227 2024 011	Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
			SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23037
LIBELLE : RENOVATION TENNIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 30 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	30 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2004124 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23038
LIBELLE : REAMENAGEMENT HYDRAULIQUE FENAJO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 240,00	a 2 760,00	159 240,00	b 159 240,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 240,00	2 760,00	9 240,00	9 240,00
203	Frais d'études, recherche, développement	3 240,00	2 760,00	9 240,00	9 240,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-162 000,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

02A-2	2004124 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 24039
LIBELLE : TVX ACHATS DIVERS 2024
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	170 000,00	b
			0,00		170 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-170 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

02A-2	2001424 20240227 2024 011 Delib DE	III – VOTE DU BUDGET	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Affichage : 27/02/2024

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 24040
LIBELLE : DIVERS POUR SOLDE 2024
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 015 399,68	b 1 015 399,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	1 015 399,68	1 015 399,68
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	65 399,68	65 399,68
2328	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	950 000,00	950 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 015 399,68
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Pour l'autorité compétente par délégation

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		2 117 464,40	375 538,04	1 782 866,73	1 782 866,73	2 158 404,77
			I		II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	257 698,64	375 538,04	62 670,90	62 670,90	438 208,94
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	4 491,95	4 491,95	4 491,95
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	7 040,00	7 040,00	7 040,00
1322	Subv. non transf. Régions	257 698,64	375 538,04	51 138,95	51 138,95	426 676,99
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		257 698,64	375 538,04	62 670,90	62 670,90	438 208,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	72 091,25	0,00	83 209,93	83 209,93	83 209,93
10222	FCTVA	69 591,25	0,00	79 709,93	79 709,93	79 709,93
10226	Taxe d'aménagement	2 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		72 091,25	0,00	83 209,93	83 209,93	83 209,93
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	253 041,87	0,00	283 636,39	283 636,39	283 636,39
Total des recettes réelles		582 831,76	375 538,04	429 517,22	429 517,22	805 055,26
021	Virement de la section de fonctionnement	1 534 632,64		1 353 349,51	1 353 349,51	1 353 349,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 534 632,64		1 353 349,51	1 353 349,51	1 353 349,51

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Réception par le préfet

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Affiché le 27/02/2024

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

Pour l'autorité compétente par délégation

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 580 523,77	0,00	0,00	3 007 708,66	3 007 708,66	0,00	3 007 708,66	3 007 708,66
011	Charges à caractère général (3)	284 200,00	0,00	0,00	290 450,00	290 450,00	0,00	290 450,00	290 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	409 000,00	0,00		478 000,00	478 000,00		478 000,00	478 000,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	313 638,23	0,00	0,00	847 347,70	847 347,70	0,00	847 347,70	847 347,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 036 838,23	0,00	0,00	1 645 797,70	1 645 797,70	0,00	1 645 797,70	1 645 797,70
66	Charges financières	9 052,90	0,00		8 561,45	8 561,45		8 561,45	8 561,45
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		9 052,90	0,00	0,00	8 561,45	8 561,45		8 561,45	8 561,45
Total des dépenses réelles		1 045 891,13	0,00	0,00	1 654 359,15	1 654 359,15	0,00	1 654 359,15	1 654 359,15
023	Virement à la section d'investissement	1 534 632,64			1 353 349,51	1 353 349,51		1 353 349,51	1 353 349,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 534 632,64			1 353 349,51	1 353 349,51		1 353 349,51	1 353 349,51
								D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
								Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 007 708,66

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Réception par le Maire

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Affichage

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Pour l'autorité compétente par délégation

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 581 760,00	0,00	1 583 504,00	1 583 504,00	1 583 504,00
013	Atténuations de charges (2)	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	15 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	156 734,00	0,00	166 734,00	166 734,00	166 734,00
731	Fiscalité locale	576 840,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
74	Dotations et participations (2)	785 686,00	0,00	756 270,00	756 270,00	756 270,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 581 760,00	0,00	1 583 504,00	1 583 504,00	1 583 504,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 581 760,00	0,00	1 583 504,00	1 583 504,00	1 583 504,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

1 424 204,66

Total des recettes de fonctionnement cumulées

3 007 708,66

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 580 523,77	0,00	0,00	3 007 708,66	3 007 708,66	0,00	3 007 708,66	3 007 708,66
011	Charges à caractère général (4)	284 200,00	0,00	0,00	290 450,00	290 450,00	0,00	290 450,00	290 450,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60612	Énergie - Électricité	72 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	13 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	5 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
613	Locations	15 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6161	Multirisques	22 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6168	Autres primes d'assurance	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
618	Divers	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	6 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	15 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
625	Déplacements et missions	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	12 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

COMMUNE DE LEVIE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A_212001424_20240227_2024_011_Delib.DF

Chap. art.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6284	Redevances pour services rendus	3 200,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	8 000,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	409 000,00	0,00		478 000,00	478 000,00		478 000,00	478 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6411	Personnel titulaire	270 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
6413	Personnel non titulaire	2 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	120 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
6470	Autres charges sociales	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	313 638,23	0,00	0,00	847 347,70	847 347,70	0,00	847 347,70	847 347,70
65311	Indemnités de fonction	32 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 400,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
65315	Formation	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	35 505,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	18 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	56 733,23	0,00		618 947,70	618 947,70	0,00	618 947,70	618 947,70
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	150 000,00	0,00		122 000,00	122 000,00	0,00	122 000,00	122 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 036 838,23	0,00	0,00	1 645 797,70	1 645 797,70	0,00	1 645 797,70	1 645 797,70
66	Charges financières	9 052,90	0,00		8 561,45	8 561,45		8 561,45	8 561,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 052,90	0,00		8 561,45	8 561,45		8 561,45	8 561,45

COMMUNE DE LEVIE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A_212001424_20240227_2024_011_Delib-DE

Chap. art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		9 052,90	0,00	0,00	8 561,45	8 561,45		8 561,45	8 561,45
Total des dépenses réelles		1 045 891,13	0,00	0,00	1 654 359,15	1 654 359,15	0,00	1 654 359,15	1 654 359,15
023	Virement à la section d'investissement	1 534 632,64			1 353 349,51	1 353 349,51		1 353 349,51	1 353 349,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 534 632,64			1 353 349,51	1 353 349,51		1 353 349,51	1 353 349,51

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Pour l'autorité compétente par délégation

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 581 760,00	0,00	1 583 504,00	1 583 504,00	1 583 504,00
013	Atténuations de charges (3)	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	15 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7022	Coupes de bois	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	11 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	156 734,00	0,00	166 734,00	166 734,00	166 734,00
73211	Attribution de compensation	15 532,00	0,00	15 532,00	15 532,00	15 532,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	61 202,00	0,00	61 202,00	61 202,00	61 202,00
738	Autres impôts et taxes	80 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
731	Fiscalité locale	576 840,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
73111	Impôts directs locaux	576 840,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
74	Dotations et participations (3)	785 686,00	0,00	756 270,00	756 270,00	756 270,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	260 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
741121	DSR des communes	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74748	Participation autres communes	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7478	Participation Autres organismes	86 770,00	0,00	86 770,00	86 770,00	86 770,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	334 916,00	0,00	335 000,00	335 000,00	335 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
752	Revenus des immeubles	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 581 760,00	0,00	1 583 504,00	1 583 504,00	1 583 504,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 581 760,00	0,00	1 583 504,00	1 583 504,00	1 583 504,00

COMMUNE DE LEVIE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A_242001424_20240227_2024_011_Delib.DF

Chap. / art. (4)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

Pour l'autorité compétente par délégation

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

Pour l'autorité compétente par délégation

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					778 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					778 000,00									
00000150910	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	09/10/2018	20/10/2018	15/10/2019	298 000,00	F		1,950	0,000		A	P	O	A-1
2630PAESE	CADEC	07/07/2022		07/07/2023	200 000,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
CDC 02	CDC	08/10/2018	01/02/2019	01/05/2019	280 000,00	F		1,837	0,000		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

COMMUNE DE LEVIE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A_212001424_20240227_2024_011_Delib DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024

Affichage : 27/02/2024

Pour plus de détails, consultez le document par délégué

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Plus de détails : indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					778 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		707 606,75					25 362,86	9 535,18	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		707 606,75					25 362,86	9 535,18	0,00	0,00
00000150910		0,00	A-1	260 296,61	15,00	F		1,950	13 061,10	5 075,78	0,00	0,00
2630PAESE		0,00	A-1	200 000,00	9,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CDC 02		0,00	A-1	247 310,14	15,00	F		1,837	12 301,76	4 459,40	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LEVIE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A_242001424_20240227_2024_011_Delib-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024

Affichage : 27/02/2024

Nature

(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)

Couverture ? O/N (11)

Montant couvert

Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)

Capital restant dû au 01/01/N

Durée résiduelle (en années)

Emprunts et dettes au 01/01/N

Taux d'intérêt

Type de taux (13)

Index (14)

Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)

Annuité de l'exercice

Capital

Charges d'intérêt (16)

Intérêts perçus (le cas échéant) (17)

ICNE de l'exercice

1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		707 606,75					25 362,86	9 535,18	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

Pour l'autorité compétente par délégation

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	707 606,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

Pour l'autorité compétente par délégation

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024

Affichage : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet - 06/03/2024

Affichage : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	2,00	6,00	6,00	3,00	9,00
AGENT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Adjoint technique	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		6,00	2,00	8,00	8,00	4,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

COMMUNE DE LEVIE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20240227-2024-011_Delib-DE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le Préfet 02/03/2024

Affichage 27/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

(2) Catégories A, B, C, D

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	A	ADM	444	0,00	A A	CDI CDI
AGENT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A 332-13	CDD CDD
AGENT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
AGENT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-21	2001424-20240227-2024-011_Deliberation	ARRETE ET SIGNATURES	V
	Accusé certifié exécutoire	ARRETE ET SIGNATURES	A

Réception par le préfet : 06/03/2024

Affichage : 27/02/2024

Nombre de membres en exercice : 14

Pour l'autorité compétente par délégation
 Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/02/2024

Présenté par Le Maire (1),

A LEVIE, le 27/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A LEVIE, le 27/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/03/2024, et de la publication le 06/03/2024

A LEVIE, le 06/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.